

Joseph Caillaux pouvait-il empêcher la guerre de 1914 ?

De 1940 à 1944, vieilli, malade et reclus dans sa demeure de Mamers, Joseph Caillaux rédige ses mémoires et règle ses comptes avec l'Histoire. Dans le tome III, qui ne sera publié qu'après sa mort, en 1947, celui qui peut se prévaloir du titre peu enviable d'homme politique le plus calomnié du XXe siècle – après Léon Blum toutefois – affirme que, s'il avait été aux affaires en 1914, il aurait à coup sûr évité la guerre. Comme toujours avec Caillaux, l'arrogance le dispute à la suffisance, mais la prétention du « dandy balzacien », comme le définissait Jaurès, mérite ici la peine qu'on s'y arrête. Joseph Caillaux, chef du parti radical, principale formation de gauche en 1914, pouvait-il vraiment empêcher le carnage de la Grande Guerre ? Si l'affirmation ne manque pas d'audace, la question elle-même peut paraître suspecte car elle relève de l'histoire-fiction et contredit l'appréhension du conflit comme une logique inéluctable. L'inévitable, pourtant, n'est pas une notion historique mais l'explication évidente des esprits paresseux. Oui, le contexte portait à l'affrontement, mais il était possible de désamorcer la bombe qui allait dynamiter l'Europe, prétend Joseph Caillaux qui s'enorgueillit d'avoir réussi à éviter la guerre en 1911 lors de la crise d'Agadir.

En effet, lorsque Berlin entame le bras de fer sur la question marocaine au cours de l'été 1911, les opinions publiques des deux pays sont décidées à ne rien lâcher, les nationalistes des deux bords montent au créneau, et le ministre des Affaires étrangères, de Selves, répond avec violence à la provocation de Guillaume II. Sans le calme et l'habileté du président du Conseil Caillaux, qui trouva un compromis pour défendre les intérêts français sans faire perdre la face à Berlin, l'affaire aurait pu s'envenimer plus avant et déboucher sur le premier conflit mondial. Au demeurant, Caillaux n'est pas un doctrinaire du pacifisme, mais considère, en bon financier, qu'une guerre mènerait l'économie française et européenne à l'abîme et qu'il n'y a rien à gagner à ce genre d'aventure. Au plus fort de la crise, il a cependant convoqué le général Joffre dans son bureau et lui a demandé abruptement si la France, en cas de guerre, disposait de 75 % de chances de l'emporter, une proportion que Napoléon aurait fixée comme celle qu'il faut atteindre avant de livrer bataille. Comme le général en chef, ahuri, a répondu par la négative, Caillaux a décidé de négocier. Faire la politique de ses intérêts, c'est aussi faire celle de ses moyens !

Ecarté du pouvoir entre 1912 et 1913, et face à la poussée nationaliste, Caillaux développe plus avant ses conceptions diplomatiques, allant jusqu'à envisager une politique d'entente avec l'Allemagne. Il se retrouve ainsi naturellement aux côtés des socialistes dans la lutte contre la loi de trois ans (juillet 1913), par laquelle le service militaire passe de deux à

trois ans, signe évident d'un renforcement des tensions entre Paris et Berlin. En octobre 1913, enfin, il fait la conquête du parti radical qui est en bonne position pour l'emporter aux législatives d'avril 1914. Déjà, la bête noire des nationalistes fait son retour en politique : artisan de la chute du cabinet Barthou en décembre 1913, il devient ministre des Finances dans le gouvernement Doumergue... en attendant mieux. Pourtant, et malgré la victoire des radicaux et la poussée de socialistes aux élections d'avril 1914, il ne retrouvera pas son siège de président du Conseil. Sa femme, en effet, s'est dressée sur son chemin.

Ne supportant pas les attaques de la presse de droite contre son mari, et tout particulièrement du *Figaro*, qui ne répugne à aucune méthode, y compris la calomnie et la publications de lettres privées, Henriette Caillaux réagit en bourgeoise courroucée et, par six balles de browning, croit défendre son honneur en abattant Gaston Calmette, le directeur du *Figaro*. Ce crime du 16 mars 1911 est un fait divers sordide, mais il est plus que cela : avec sa femme en prison, Caillaux ne peut plus devenir chef du gouvernement. En dépit de la victoire des gauches, il doit patienter, ronger son frein. En attendant, il entreprend Jaurès et lui propose, dans l'hypothèse où la justice acquitterait son épouse, de devenir ministre des Affaires étrangères dans son futur gouvernement. Jaurès hésite, car les prescriptions de l'Internationale interdisent la participation de socialistes à un gouvernement « bourgeois », mais l'heure est grave pour le tribun socialiste qui rêve de briser les foudres de guerre. Le 28 avril, déjà, à la suite du premier tour, il a affirmé dans un discours que « l'heure des responsabilités précises » allait sonner pour le parti socialiste « à la fois prolétaire et républicain ». Que signifie cette formule sinon que la SFIO devrait sortir de sa tour d'ivoire pour accéder au gouvernement ? Mais comment pourrait-il convaincre son parti résolument hostile à la participation gouvernementale ? Selon Charles Paix-Séailles, directeur du *Courrier européen* et artisan du rapprochement franco-allemand, Jaurès aurait concédé à Caillaux « qu'étant donné l'imminence et la gravité du danger, il convenait d'éliminer la scolastique du parti ». Un gouvernement Caillaux-Jaurès, revenant sur la loi de trois ans et apaisant les tensions européennes, était-il possible ? La question ne se posera pas. Quand Henriette Caillaux est finalement acquittée au terme d'un procès qui s'apparente à une parodie de justice, le 28 juillet 1914, il est désormais trop tard pour désamorcer quoi que ce soit. Le même jour, en effet, l'Autriche-Hongrie bombarde Belgrade et la mécanique infernale des blocs se met en marche.

« J'aurai pu empêcher la guerre », s'apitoie Caillaux dans ses mémoires. Si sa femme n'avait pas tué le directeur du *Figaro*, si Jaurès avait accepté d'entrer dans son gouvernement,

si l'archiduc François-Ferdinand n'avait pas eu la mauvaise idée de se faire assassiner à Sarajevo. Cela fait beaucoup d'hypothèses !

Jean-Yves Le Naour